

# **INTERVIEW Budget de Toulouse-II : "La mise sous tutelle ne peut pas être considérée comme une réponse appropriée" (E. Garnier)**

Comme beaucoup d'universités françaises, l'université Toulouse-II Jean-Jaurès traverse des difficultés financières en cette rentrée 2025. Après un budget 2024 déjà déficitaire, l'établissement se prépare à affronter des pertes plus importantes cette année. À tel point que plusieurs syndicats de l'établissement ont alerté sur un risque de mise sous tutelle par le rectorat. Mais pour la présidente de l'université Emmanuelle Garnier, cela "ne peut pas être une réponse appropriée". Elle développe pour AEF info son plan de sécurisation des finances et demande un soutien de l'État, pour mieux l'accompagner.



Emmanuelle Garnier est la présidente de l'université Toulouse-II Jean Jaurès. Université Toulouse-II Jean Jaurès

**AEF info :** Plusieurs syndicats de l'université Toulouse-II Jean-Jaurès ont fait part par communiqué et dans la presse régionale de leurs inquiétudes vis-à-vis des difficultés financières de l'établissement, dénonçant un risque de mise sous tutelle par le rectorat (1). Comment décririez-vous la situation financière de l'université aujourd'hui ?

**Emmanuelle Garnier :** L'UT2J ne traverse pas une crise financière de façon isolée : il s'agit d'une fragilisation progressive et profonde du secteur de l'ESR ([lire sur AEF info](#)). L'arrêt de la prise en charge

du GVT, la non-compensation des mesures salariales Guerini, l'inflation persistante... Tout cela continue de grever la situation économique des universités, déjà fragilisées par un modèle obsolète d'allocation des moyens. La montée en force des financements fléchés, qui ne peuvent pas se fondre dans le budget général, limite également les marges de manœuvre des établissements. Si la hausse du CAS pensions est de retour dans le budget 2026, ce sera une véritable entrave pour les finances des universités ([lire sur AEF info](#)).

À l'heure actuelle, seul le compte financier 2024, qui est le dernier budget exécuté, nous permet d'établir factuellement la situation de l'UT2J. À l'issue de l'exercice 2024, les trois indicateurs retenus par le décret financier étaient encore au vert. Mais notre fonds de roulement a été asséché et les chiffres dont nous disposons pour 2025 sont des prévisions préoccupantes : nos trois indicateurs risquent d'être en dessous des seuils du décret financier. En ce sens, tout le monde peut comprendre l'inquiétude de la communauté universitaire et de ses représentants : le sujet est sérieux et il faut l'aborder avec clarté et le souci de la responsabilité.

## Le budget de l'UT2J en quelques chiffres

Au compte financier 2024, voté en mars 2025, l'université Toulouse-II Jean Jaurès affichait une perte de 4,9 millions d'euros. Le fonds de roulement, déjà en baisse, s'établissait à 17 millions d'euros. Les trois indicateurs du décret financier étaient en revanche bien au-dessus des seuils de soutenabilité : une trésorerie équivalente à 46 jours de fonctionnement (le décret fixe un minimum de 30 jours), 31 jours pour le fonds de roulement (au moins 15 jours dans le décret) et des charges de personnel à 84,81 % des produits encaissables (maximum de 85 % pour les universités SHS).

Le premier budget rectificatif de l'université, voté en juillet 2025, prévoit une perte plus lourde que l'année précédente, de 8,9 millions d'euros, avec un fonds de roulement qui s'établirait à 3,9 millions d'euros, soit 13 millions de moins en un an. Dans ce scénario, la trésorerie n'équivaudrait plus qu'à 22 jours de fonctionnement, le fonds de roulement à sept jours et les charges de personnels atteindraient 85,71 % des produits encaissables. Les trois indicateurs seraient donc en effet au-dessus des critères du décret financier.

### **AEF info : Au-delà des mesures nationales, quelles sont les problématiques budgétaires spécifiques à l'UT2J ?**

**Emmanuelle Garnier :** L'UT2J a le profil type d'un établissement SHS-ALL, avec dans son budget une part importante de masse salariale et des ressources propres limitées. Nous avons été positionnés dans la vague 3 des COMP "première génération" [qui portaient sur 0,8 % de la subvention pour charge de service public, contre 100 % pour les nouveaux COMP, qui doivent être généralisés en 2026] et sommes toujours dans l'attente d'être notifiés... C'est là une double peine, car nous avons un manque à gagner par rapport aux vagues précédentes et que 2025, année presque achevée, devait être celle du lancement de la majorité des actions prévues au financement. Nous avons aussi un sujet autour du CPER : la région nous a signifié sa difficulté pour réunir à temps les fonds prévus pour la construction du dernier bâtiment du campus Mirail, sur lequel il existe une attente très forte ([lire sur AEF info](#)). Nous attendons un appui de la tutelle pour nous aider à franchir les étapes d'avance financière et engager le chantier.

### **AEF info : Une mise sous tutelle du rectorat est-elle envisagée ?**

**Emmanuelle Garnier :** La mise sous tutelle ne peut pas être considérée comme une réponse appropriée, car cela pourrait conduire à ignorer certains éléments qualitatifs, que nous sommes plus à même d'apprécier au niveau de l'établissement. Nous souhaitons donc pouvoir garder la main, là où le rectorat opterait sans doute pour des mesures plus radicales, avec moins de discernement que celui dont la collégialité peut se doter dès lors qu'elle est consciente de la gravité de la situation. Nous réclamons aujourd'hui un engagement fort de l'État pour accompagner le plan de sécurisation de notre université et pour refinancer l'ESR en général.

### **AEF info : Quelles mesures envisagez-vous dans ce plan de sécurisation ?**

**Emmanuelle Garnier :** Nous avons déjà procédé à un renforcement de la fonction financière, ce qui nous a permis de ne pas être dans la situation critique de certaines autres universités et d'avoir des données fiabilisées pour pouvoir définir et actionner les bons leviers. À court terme, notre plan de sécurisation vise à poursuivre notre approche prudentielle des dépenses de fonctionnement – ce que nous faisons déjà depuis l'an dernier –, à développer un dialogue plus resserré avec la Dgesip et le rectorat et à différer certains recrutements, mais de manière ciblée et en revoyant en interne l'organisation du travail.

À moyen terme, nous ciblons une évolution structurelle de notre offre de formation, qui se fera à la faveur du prochain contrat quinquennal. Nous porterons une attention poussée à l'équilibre entre le potentiel enseignant et administratif et le volume de travail que génère cette offre de formation. Cela devrait également permettre d'améliorer la qualité de vie au travail et ne doit pas se faire au détriment de l'accueil des étudiants et de la diversité de notre offre. Le projet sera stabilisé en fin d'année et les équipes pédagogiques pourront alors monter leurs maquettes, pour une mise en œuvre en septembre 2027.

Nous voulons également diversifier nos ressources propres pour mieux soutenir notre modèle économique. Il existe une marge de progression sur notre offre en formation continue et en apprentissage, en lien avec des publics en reconversion par exemple. Nous souhaitons également nouer davantage de partenariats avec des acteurs socio-économiques et les institutions du territoire.

(1) CGT-Ferc, FO-ESR 31, Snasub-FSU, Snesup-FSU et Sud Éducation 31.